

La Mutualité Française Grand Est

Territoire : Champagne-Ardenne

Octobre 2022



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST REPRÉSENTE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
AU NIVEAU RÉGIONAL.



UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



2.3 millions

personnes protégées
par les mutuelles dans la région
42 % de taux de mutualisation



1 852

personnes employées
par le mouvement
mutualiste



550

actions
de prévention
par an

163

services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

11 activités différentes

Les Unions régionales jouent un rôle central dans l'organisation et la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire.

46

Magasins d'optique
> dont **12 en Champagne-Ardenne**

43

Centres dentaires
> dont **17 en Champagne-Ardenne**

31

Centres d'audition
> dont **4 en Champagne-Ardenne**

2

Cabinets d'ophtalmologie

13

Centres médicaux
et polyvalents
> dont **11 en Champagne-Ardenne**

2

Matériel médical

4

Pharmacies et
parapharmacie **en
Champagne-Ardenne**

18

Etablissements et services
médico-sociaux
(Ehpad, services de soins à domicile...)
> dont **8 en Champagne-Ardenne**

2

Maison des obsèques **en
Champagne-Ardenne**

1

Service d'accompagnement
à la parentalité des
personnes en situation de
handicap

1

Etablissement et service
pour la petite enfance

Pour consulter l'ensemble des services par département et leurs coordonnées, [cliquer ici](#)

UNE REPRÉSENTATION LOCALE FORTE ET ANCRÉE

52

représentants dans les
instances de l'Assurance maladie
> dont **15 dans les CPAM de
Champagne-Ardenne**

47

représentants dans d'autres Instances de
démocratie sanitaire (CFPPA, ARS, CTS...).

143

mandats de
représentation pour
porter la parole
mutualiste
en Grand Est

La Mutualité Française Grand Est est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), les Conférences des financeurs, les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

C'est d'abord 488 mutuelles

Des organismes privés à but non-lucratif, qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs adhérents.

- **1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale**
Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.
- **1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes.**
Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.
- **1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics.**
Elles développent sur tout le territoire une large offre de soins et de services, notamment des centres sanitaires (centres de santé, par exemple) et/ou médico-sociaux (crèches, Ehpad, etc.) ainsi que de nombreuses actions de prévention.



Règlements une cotisation à leur mutuelle

Rembourse les frais de santé des adhérents

Réinvestit ses bénéfices au profit de ses adhérents



Représentées

localement par 17 Unions régionales

- Elles portent et mettent en œuvre les positions de la FNMF auprès des décideurs locaux.
- Elles développent des partenariats sur leur territoire.
- Elles agissent pour la santé et le bien-être de tous en développant une politique en prévention et en promotion de la santé.

nationalement par la FNMF, leur porte-parole

- Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs.
- Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale grâce à un travail d'influence très actif auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des représentants des professions de santé et des usagers.

LES UNIONS REGIONALES ET LA FNMF : L'EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

A l'écoute des Français et désireuse de porter leurs attentes et préoccupations, la Mutualité Française publie régulièrement des études en lien avec ses partenaires (*think tanks*, associations...). Souhaitant toujours répondre

au mieux aux besoins des territoires, elle met à disposition des élus locaux des données régionales et / ou départementales.

Parmi ses dernières publications :

L'OBSERVATOIRE 2020

Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives.

Il vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

En lien avec l'Association des Maires de France (AMF), ce baromètre vise à sensibiliser les acteurs publics ou privés sur la santé environnementale, l'accès aux soins, l'accueil des jeunes enfants, le handicap, l'autonomie.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST, C'EST AUSSI :

Un acteur engagé pour le bien-être et la santé de tous

La Mutualité Française Grand Est élabore et conduit un programme régional de prévention et de promotion de la santé pour aider les populations de la région à préserver leur santé. Elle participe également à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Voici deux projets emblématiques qui montrent le rôle d'acteur de santé publique du mouvement mutualiste, de son action au service de l'intérêt général et de son utilité sociale au bénéfice des habitants de la Champagne-Ardenne.

« Moins de polluants, plus de santé »

Au cours des dernières décennies, le nombre de maladies chroniques (cancers, pathologies cardiovasculaires et respiratoires, diabète...) a considérablement augmenté. Les causes de ces maladies se trouvent en grande partie dans notre environnement : alimentation déséquilibrée, sédentarité, urbanisation, pollution de l'air extérieur et intérieur. Les sources d'exposition sont nombreuses et difficiles à maîtriser, identifier ces polluants représente donc aujourd'hui un enjeu majeur pour le grand public.

C'est pourquoi la Mutualité Française Grand Est organise un programme de prévention intitulé « Moins de polluants, plus de santé ! » composé de quatre ateliers pratiques afin d'aider le grand public à effectuer des choix éclairés et à adopter des comportements favorables en matière de santé environnement, notamment en les informant sur les sources de pollution, leurs conséquences et en identifiant des alternatives.

En 2019, cette rencontre santé a été mise en place à Châlons-en-Champagne ou encore à Epernay. En 2020, elle a été proposée à Reims et à Châlons-en-Champagne et en 2021, elles seront mises en place à Reims, Sézannes, Troyes et au sein des Communes du Perthois Boccage, Gigny Bussy, Montcetz l'Abbaye, Favresse et Ecriennes. Elles sont enfin mises en place au sein de relais d'assistance maternelle à destination des femmes enceintes et à leurs jeunes enfants afin de leur apprendre à se prémunir des polluants du quotidien.

Ces rencontres sont soutenues financièrement par les Conférences des financeurs de la Marne et de l'Aube, par l'ARS. Elles sont organisées dans le cadre du Plan Régional santé environnement 3 (porté par le Conseil régional, la Préfecture de région et l'ARS) pour lequel la Mutualité Française Grand Est est partie prenante.

Installation de la Commission Droits des Usagers en ambulatoire dans un centre de santé mutualiste

Un centre de santé médical et dentaire mutualiste de Champagne-Ardenne a installé début 2021 sa Commission Droits des Usagers (CDU) pour dialoguer avec des représentants d'associations de patients, croiser les regards bénéficiaires des soins/professionnels de santé et s'enrichir mutuellement au bénéfice du patient. Un dispositif innovant, unique en Grand Est, reconnu et soutenu par l'ARS Grand Est et la Conférence Régionale Santé Autonomie Grand Est.

Plusieurs pistes de travail ont d'ores et déjà été envisagées : mettre en place une boîte à idées dématérialisée, créer une page dédiée CDU sur le site internet du centre de santé mutualiste, créer une boîte mail dédiée à la CDU, lancer une expérimentation patient-traceur en situation de handicap... Autant d'actions qui seront déployées en 2021.



UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DES MUTUELLES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant l'épidémie de Covid-19, les mutuelles ont su faire preuve de réactivité et de solidarité. Elles sont parvenues à s'organiser pour maintenir le paiement des prestations et des indemnités en santé et en prévoyance.

Pour leur part, les établissements et services mutualistes (Ssam) ont accueilli et soigné les malades du coronavirus, assuré l'accès et la continuité des soins, accompagné à domicile des personnes fragiles et contribué au maintien du lien social. Ils sont aussi très engagés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

**En Champagne-Ardenne, les mutuelles se sont particulièrement mobilisées.
Focus sur deux actions.**

SOLIDARITÉ

Soutenir les établissements de soins

Un centre mutualiste Simone Veil à Vitry-le-François est passé en centre Covid-19, il a été choisi pour accueillir des patients suspectés de Covid-19. Compte tenu du report des activités non-essentiels de médecine et de l'arrêt des actes dentaires, le centre du Hamois a été réorganisé et adapté pour cette opération temporaire avec le soutien de l'ARS Grand Est.

Les patients ont été orientés soit par un service d'urgence, soit par leur médecin généraliste, l'un et l'autre consultés au préalable par téléphone. La mise en service de ce centre Covid-19 a permis de sécuriser l'exercice des médecins généralistes et salariés, et soignants. Elle a assuré une prise en charge dédiée et adaptée des patients en respectant les règles de confinement et donc de déplacements limités des personnes.

Les médecins généralistes mutualistes ont assuré leurs consultations physiquement, mais surtout par téléphone ou téléconsultations, la plupart des cabinets médicaux étant désormais « connectés ».

Les pharmacies mutualistes sont restées ouvertes et ont développé de la livraison à domicile.

SOLIDARITÉ - LIEN SOCIAL

Garder le lien

De nombreuses mutuelles ont effectué des appels téléphoniques quotidiens à destination des adhérents âgés de plus de 70 ans, potentiellement isolés pour leur donner des informations sur les ressources à leur disposition. Les militants mutualistes ont concentré leurs appels en direction des adhérents les plus âgés (75 ans et plus), les conseillers mutualistes quant à eux ont agité en direction des 40-75 ans, seuls ou parents isolés.

Elles ont également mis en place des cellules d'écoute psychologique afin de lutter contre l'isolement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, proposées à l'ensemble des adhérents et cela à titre gratuit pendant toute la période de confinement. Une mutuelle a par ailleurs alloué un budget afin de venir en aide aux plus démunis. Enfin, une mutuelle a assoupli ses conditions d'accès aux services de téléconsultation médicale pour l'ouvrir au plus grand nombre.

En Champagne-Ardenne, une mutuelle a accordé des subventions à la Banque alimentaire et à la Croix Rouge et a suspendu le paiement des cotisations pour les plus défavorisés.

